N° 671. — IIIme ANNÉE. 5ct Le Numéro. 5ct Dimanche 4 Mars 1883.

L'IMPARTIAL

RÉSUMÉ DES NOUVELLES ET FEUILLE D'ANNONCES

Paraissant à la Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Bureaux, 1, Rue du Marché, 1.
Il sera rendu compte de tout ouvrage dont il sera adressé un exemplaire à la Rédaction.

ABONNEMENTS & ANNONCES
Imprimerie COURVOISIER, Rue du Marché 1
Chaux-de-Fonds
et rue du Collège, 309, Locle.

GARE DE CHAUX-DE-FONDS

Arrivée de

GARES.	M.	M.	S.	S.	S.	S.
Locle . . .	5 5	9 15	1 27	3 10	5 52	8 22
Neuchâtel .	—	9 50	1 40	—	5 40	10 17
Genève . .	—	—	1 40	—	5 40	10 17
Bienne . .	8 42	11 47	2 5	—	5 20	10 27
Berne . . .	—	11 47	2 5	—	5 20	10 27

Départ pour

GARES.	M.	M.	M.	S.	S.	S.
Locle . . .	7 30	9 57	11 54	2 14	5 52	10 34
Neuchâtel .	5 23	9 27	—	1 40	6 —	—
Genève . .	5 23	—	9 27	1 40	—	—
Bienne . .	5 10	7 20	10 —	3 20	6 50	—
Berne . . .	5 10	7 20	10 —	3 20	6 50	—

PRIX D'ABONNEMENT, franco pour la Suisse
1 an, fr. 10. 6 mois, fr. 5»50, 3 mois, fr. 3.
Pour l'Etranger le port en sus.

PRIX DES ANNONCES
10 ct. la ligne ou son espace; prix minimum d'une annonce, 75 centimes.

— SAMEDI 3 MARS 1883 —

Chaux-de-Fonds.

Club du Noyau. — Assemblée, samedi 3, à 9 h. du soir, au local.

Union Chorale. — Répétition, samedi 3, à 9 h. du soir, au local.

Armes-Réunies. — Concert donné par l'orchestre « l'Espérance », dimanche 4, dès 2 ½ h. après-midi.

Bel-Air. — Grand concert donné par « l'Union Chorale », dimanche 4, dès 2 h. après-midi.

Café du Boulevard de la Gare. — Concerts, dimanche 4, à 2 h. après-midi et à 8 h. du soir.

Municipalité. — Réunion du Conseil général, lundi 5, à 5 h. du soir, Hôtel-des-Postes.

Cécilienne. — Réunion à l'Amphithéâtre. Répétition, lundi 5 ; heures ordinaires.

La Dynamite détrônée.

Dans une récente réunion populaire à Paris, un rédacteur du *Temps* a eu avec un révolutionnaire fanatique le curieux entretien suivant :

« — Où trouverez-vous, dit le journaliste, des fusils pour tuer toutes les personnes qui ne partagent pas vos idées ? Elles sont plus nombreuses, mieux armées, mieux organisées que les révolutionnaires ; elles vous donneront du fil à retordre.

» Il nous regarda avec la suprême compassion d'un homme qu'une question naïve surprend :

» — Des fusils ? dit-il, pourquoi des fusils ? La dynamite, le pétrole, les matières explosibles, font une bien autre besogne. Nous ne serons pas si bêtes qu'en 1871. On ne fera qu'une flambée des quartiers bourgeois ; ce qui n'aura pas sauté avec les paquets de dynamite placés dans les égoûts, nous le brûlerons. C'est une affaire entendue. Les groupes sont organisés et chacun a son itinéraire tracé à Paris et en province. Vive la dynamite !

» — Et les femmes, les enfants, vous les brûlerez tout naturellement comme de l'amadou, sans la moindre commisération ?

» — Est-ce que les bourgeois s'occupent de ma femme et de mes enfants ? J'ai trois enfants ; je gagne dix francs par jour ; je ne peux pas arriver à les élever. Les propriétaires vous mettent le couteau sur la gorge ; c'est bien le moins que nous les fassions danser un de ces jours. Chacun son tour.

» — Mais vous pourriez bien danser aussi ?

» — Eh bien, nous danserons ensemble. Nous irons plus vite, en tout cas, avec la dynamite et le pétrole que les soldats avec leurs fusils. Si les maisons s'écroulent sur nous, nous serons sûrs qu'il y aura des carcasses de bourgeois dans les plâtras.

« Puis il nous fit, continue le rédacteur du *Temps*, un cours, sinon complet de fabrication de matière explosible, du moins suffisant pour démontrer que cette fabrication tient une large place dans les péoccupations des groupes révolutionnaires. Ils s'en occupent le soir, dans leurs réunions, et c'est certainement un aspect original de la politique actuelle que cette mise à l'ordre du jour de l'étude des procédés les plus rapides, les plus économiques et les plus efficaces pour anéantir la société. Aussi la récente découverte d'un nouvel explosif, dont l'effet est plus foudroyant encore que la dynamite, va-t-elle causer un certain émoi dans le monde des « révolutionnaires en chambre », comme les appelait un candidat, M. Gustave Naquet.

» Ce produit nouveau porte le nom significatif de « panc astite », qui veut dire : « Tout éclate ». Il répond assez bien à l'idéal anarchiste formulé par Emile Gautier : « Abats tout »; son inventeur est donc assuré d'une légitime considération parmi les groupes qui, comme la Panthère des Batignolles, travaillent à réaliser la formule de leur jeune maître.

» Et voyez le contraste, la panclastite a pris naissance dans un quartier affamé de sécurité, qui la réclame au besoin avec force quand elle lui paraît menacée, dans la rue du Sentier. C'est là que son inventeur habite. Il a demandé l'autorisation de mettre le nouvel explosif en vente et a dû le soumettre en conséquence à l'examen du conseil d'hygiène publique et de salubrité de la Seine. Une commission a été nommée et a rédigé un rapport dont le conseil a approuvé les termes.

» Il résulte de l'examen auquel cette commission s'est livrée que la panclastite, ou plus exactement une série de produits brisants qu'on pourrait nommer « les panclastites », sont formés d'acide hypoazotique mélangé, soit avec de l'essence de pétrole, soit avec du sulfure de carbone. L'acide hypoazotique constitue une des nombreuses combinaisons de l'oxygène avec l'azote. C'est un liquide de couleur jaune fauve qui, chauffé, dégage à vingt-deux degrés des vapeurs d'un rouge foncé très intense. Il est très caustique, corrode la peau et la jaunit.

» Son mélange avec de l'essence de pétrole ou du sulfure de carbone donne des produits doués de propriétés assez dissemblables. Si l'on emploie le pétrole et qu'on place le mélange dans un flacon soumis à l'action d'une amorce de fulminate de mercure faisant explosion, la panclastite ne s'enflamme pas : le flacon qui la contient est brisé par la détonation de l'amorce et l'atmosphère environnante apparaît colorée en rouge par l'acide hypoazotique volatilisé. Le mélange au sulfure de carbone, au contraire, détone violemment et produit les phénomènes qui caractérisent les poudres les plus brisantes ; il est, en outre, extrêmement sensible au choc, et un flacon qui en renferme étant projeté d'une certaine hauteur sur un sol dur « peut, dit le rapport de la commission d'hygiène, produire une explosion dangereuse dans un rayon assez étendu. »

» Il suffit aussi d'ajouter au premier mélange d'acide hypoazotique et de pétrole une très faible proportion de sulfure de carbone, quelques centièmes, par exemple, pour que le liquide obtenu soit rendu fort sensible à l'action de la même amorce et se conduise comme une poudre très énergique. Attendons-nous donc à lire un de ces jours, à la troisième page des journaux anarchistes, la recette pour la fabrication de la panclastite.

» La commission d'hygiène n'a pas cru, cependant, devoir autoriser l'inventeur à fabriquer et à mettre ses produits en vente. Elle prétend qu'il s'est servi de termes vagues et généraux dans la rédaction de ses brevets et qu'il n'a pas indiqué avec précision la nature de l'explosif ou des explosifs qu'il se propose de fabriquer et de débiter pour l'exploitation des carrières ou des mines.

» Nous croyons que la nature de la matière combustible : pétrole ou sulfure de carbone, joue un rôle prépondérant dans les combinaisons avec l'acide hypoazotique ; on peut aussi mélanger ce dernier avec d'autres corps combustibles et varier à l'infini la puissance des panclastites. C'est pourquoi la commission exige une nomenclature précise et limitée de celles que l'inventeur entend livrer au commerce.

» Mais quel drôle de temps que le nôtre ! Jadis, on n'eût vu dans une découverte semblable qu'un moyen d'affranchir de leurs travaux pénibles des malheureux obligés de percer le roc ou de creuser des ports à l'aide de la pique. Aujourd'hui, on s'y intéresse parce qu'elle constitue un perfectionnement à l'armement d'une infime partie de la société contre l'autre. Voilà la dynamite détrônée. C'est le cri de : « Vive la panclastite ! » que l'on entendra pousser désormais dans les réunions anarchistes. »

Chronique Suisse.

Faux billets de banque. — La légation russe à Berne annonce au Conseil fédéral que la fabrication de faux billets de banque russes se pratique sur une vaste échelle, particulièrement en Suisse. Les gouvernements mettront le public en garde et feront des enquêtes.

L'Armée du Salut. — On télégraphie de Londres, le 1er mars :

« A la Chambre des communes, lord Fitz-Maurice, répondant à M. Fowler qui avait demandé au gouvernement s'il y a motif à intervention diplomatique relativement aux expulsions du territoire suisse de nationaux anglais, dit que cette question est soumise aux jurisconsultes de la couronne.

» En attendant leur rapport, le gouvernement n'a pas l'intention de faire une démarche officielle; mais le ministre anglais à Berne a fait des représentations non officielles au gouvernement fédéral, relativement aux plaintes de certains nationaux anglais contre les autorités de Genève, et il croit que ces dernières ont été invitées à fournir un rapport à ce sujet. »

En effet, le Conseil fédéral a prié le gouvernement de Genève de lui fournir un rapport sur l'expulsion des salutistes.

Une dépêche de Genève, publiée par le *Daily News*, dit que le Conseil d'Etat a décidé d'annuler l'ordonnance de police relative à l'expulsion de Mlles Booth et Charlesworth, de l'Armée du Salut, et que celles-ci seront autorisées à revenir dans le canton, mais que le décret interdisant les exercices de l'Armée du Salut restera en vigueur.

Une dépêche publiée par le *Times* confirme cette nouvelle.

Nouvelles étrangères.

France. — On sait que Frank Byrn, l'Irlandais arrêté à Paris, a affirmé, à différentes reprises, qu'il se trouvait à Londres le jour de l'assassinat de Phœnix-Park. M. Lœw, procureur de la République, a ouvert une enquête pour vérifier cette déclaration de l'inculpé, qui sera remis en liberté dès que l'exactitude en aura été reconnue.

Byrn, dans la cellule qu'il occupe, est seul, et

1° Nomination d'un membre de la Commission d'éducation en remplacement de M. Charles Dubois, démissionnaire.

2° Nomination de la Commission des comptes.

3° Rapport du Conseil municipal sur l'exercice 1882.

4° Rapport sur la reconstruction de la Terrasse de la rue de la Promenade.

5° Rapport sur la révision du Règlement des Abattoirs.

⁂ *Végétation.* — Le temps superbe dont nous jouissons depuis quelque temps semble devoir se maintenir. Après les primevères voilà qu'on nous apporte des morilles non pas microscopiques mais bien au contraire d'une taille fort respectable. 33 spécimens de toute grandeur parmi lesquels deux mesurant 5 à 6 centimètres de hauteur sur 6 à 7 de circonférence.

Ces morilles ont été cueillies avant-hier aux Convers par M. L. Dubois, dès lors celles qui sont restées ont dû avoir froid car depuis deux jours souffle une bise, qui n'est autre que la vraie *bise de mars,* mieux vaut toutefois la sentir maintenant qu'en avril.

Bibliographie.

Magasin pittoresque. — Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

Paris, un an 10 fr. — Départements 12 fr.
Union postale 13 fr.

Le *Magasin pittoresque* (rédacteur en chef, M. Edouard Charton) contient dans son numéro du 28 février :

Texte. — Le Monument de Philopappus, à Athènes. — Lettres inédites de Jean Reynaud. — La Tour Jeanne Darc, à Rouen, par M. E. Noel. — Les Pérégrinations de Camarade, nouvelle (suite), par Mme J. Colomb. — Cinq étages : Différences dans le goût des arts, par M. Ed. Charton. — Les Oiseaux des terres australes, par M. E. Oustalet. — Labourrache, histoire d'un vieil herboriste (fin), par M. E. Noel. — — L'Ecole de Grignon. — Le célèbre Chêne de Guernica (Espagne), par M. Ferninand Denis.

Gravures. — Le Monument de Philopappus, à Athènes. — La Tour de Jeanne Darc avant et après sa restauration. — Les Cormorans à caroncules dans le détroit de Magellan. — Vue à vol d'oiseau de l'Ecole nationale agricole de Grignon. — Le Chêne de Guernica.

Le Foyer. — Sommaire du N° 5, 1er mars : Thomas-Alva Edison (avec portrait), par A.-E. Foulques. — Pauvre Sultan ! nouvelle, par Louis Tognetti. — L'Etoile, poésie, par Mme Henriette Salmson. — Les trois Etapes de Jean Toppard, nouvelle (suite), par Ch. Thorens. — Ballade, par Ferdinand Haissely. — Ce que femme veut, par Pierre Duniton. — Devinettes. — Annonces.

Prix d'abonnement : Suisse, fr. 3»50 par an. — Etranger, fr. 5 par an.

S'adresser à M. L. Bogey, 2, rue du Midi (aux Grottes), Genève.

Pour les annonces à l'Agence Morhardt et Leschaud, 12, boulevard James-Fazy, Genève.

Dernier Courrier.

Genève, 2 mars. — Des tentatives de déraillement ont eu lieu sur le chemin de fer de Saint-Julien à Annemasse. On a trouvé une planche coupée en deux qui gardait encore l'empreinte de la roue de la locomotive qui l'avait brisée.

A un kilomètre de là, on a trouvé le même jour une pierre pesant au moins trente kilos, que le chasse-pierre de la locomotive avait jetée hors du rail.

Les recherches faites par la gendarmerie n'ont encore donné aucun résultat.

— Le Tribunal civil a rendu sou jugement dans l'affaire Serment contre l'Etat de Genève. Les héritiers de M. Henri Serment demandaient 20,000 fr. pour honoraires et frais de consultation. Il s'agissait du Mémoire qu'il avait rédigé pour appuyer la demande par l'Etat du paiement par la Ville des droits de succession sur le legs du duc de Brunswick. Les honoraires ont été fixés à 10,000 francs.

Paris, 2 mars. — Le gouvernement a désigné comme lieux de transportation des récidivistes : 1° la Nouvelle Calédonie ; 1° les Nouvelles Hébrides ; 3° le groupe des îles Loyalty ; 4° le territoire d'Ankara et la portion de Madagascar soumise au protectorat français.

— Un conseil de cabinet sera tenu ce soir. Le ministère examinera la question de la révision.

— La commission sur la responsabilité ministérielle a adopté une proposition tendant à admettre la responsabilité civile des ministres en cas de faute grave.

Madrid, 2 mars. — Plusieurs individus qui avaient tenté d'assassiner et de voler, à Alcazar de San Suan, le majordome du marquis de Péralès, viennent d'être incarcérés.

Le Caire, 2 mars. — Le gouvernement égyptien a payé 240,000 livres sterling pour l'entretien de l'armée anglaise d'occupation.

Lyon, 2 mars. — *Le procès des anarchistes.* — Me Huguet a fait un plaidoyer politique.

Me Laguerre prétend que la loi de 1872 reste sans objet, l'Internationale n'existant plus.

Le plaidoyer de Me Serre a été très intéressant.

Le procureur général donne lecture de la révision des dossiers des appelants.

Le réquisitoire est renvoyé à demain.

Passe-temps du dimanche.

N° 56. — Mot octogone.

Certes j'aime ces Espagnoles,
Alors qu'en sarabandes folles
Le joyeux *premier* les confond,
Ou que dans les heures brûlantes
Ces adorables nonchalentes
Dorment aux rives du *second.*

Le petit museau du *troisième*
N'a pas la finesse suprême
De leurs doigts longs au teint nacré ;
Eperdu, je reste à ma porte,
Quand sur le *cinquième* on les porte,
Vers le soir, au temple sacré.

Que ne suis-je artiste ! Ces belles
Viendraient, couvertes de dentelles,
Dans mon *quatrième* en passant ;
Peut-être une disant : « Je t'aime »,
Y commencerait le *septième*
D'un bonheur toujours renaissant.

Pourquoi rêver à l'aventure !
Ici bas tout de sa mesure,
Mètre ou bien *sixième* est muni ;
Mais mon rêve est si plein de grâce
Qu'il semble défier l'espace
Et seul demeure indéfini !

N° 57. — Mot carré
par *Freddo.*
(*Imité de « Néron, tragédien ».*)

Pour moi s'ouvrit un jour mon *trois* de vrai bonheur,
Mais sa durée, hélas ! fut celle d'une fleur.
Je n'ai plus désormais ici-bas d'autre envie
Que de jouir en paix des seuls biens de la vie.
Les roses de Postum ne durent qu'un moment ;
Je veux en respirer le parfum librement ;
Je veux, sans nul souci des clameurs populaires,
Pouvoir m'etendre au pied des hêtres séculaires
Et voir, sous la feuillée, à l'heure de midi,
Filtrer le rayon d'or qui m'arrive attiédi ;
J'ai mon *deux* aux flots bleus où se baigne Caprée,
J'ai l'aube blanchissante et la nue empourprée
Où le soleil se couche à l'horizon lointain ;
J'ai les brises du soir et celle du matin,
J'ai le chant des oiseaux sous la verte ramure,
J'ai les prés verdoyants, la source au doux murmure,
Les montagnes, les bois, l'azur profond des cieux,
Pour y plonger sans cesse et mon *un* et mes yeux ;
Que m'importe le reste ?...

Prime : Un joli porte-plume.

N° 53. — Métagramme. — Solution :
PIN, LIN, FIN.

Solutions justes :

U. B. — !!! (Ste-Croix). — Les Amis du Cercle (Renan). — Un Albigeois. — Les deux Jeanne. — Le grand Thésaurochrysonicocrisides. — B. P. (St-Martin). — Algèbre. — Trois barbes sacrifiées pour Puy-les-Egoutailles. — Un nain gras. — Vert-Pomme (Sonvillier). — Un moutz. — Le général Coin-Coin. — Une Divinité. — Un Dici qui n'est pas étranger. — L. W. — Jeanneton. — Une asperge déplumée. — Un débutant. — Violette de Montagne.

N° 54. — Enigme. — Solution :
La lettre « D ».

Solutions justes :

Le grand Thésaurochrysonicocrisides. — Algèbre. — Vert-Pomme (Sonvillier).

N° 55. — Charade. — Solution :
ALBION (ALBI ON).

Solutions justes :

U. B. — !!! (Ste-Croix). — Un Albigeois — Les deux Jeanne. — Père et Mère (Locle). — B. P. (Saint-Martin). — Trois barbes sacrifiées pour Puy-les-Egoutailles. — Un nain gras. — Un moutz. — S. B. (Locle). — Le général Coin-Coin. — Une divinité. — Un Dici qui n'est pas étranger. — L. W. — Jeanneton. — Une asperge déplumée. — Un débutant.

Les trois solutions justes :

La boîte à glace. — Un étudiant de la IIIe Indus. — Le Coq des Eplatures et la Poule des Planchettes. — Une tête carrée. — Un ex-employé d. l. c. — Courbe tout court. — La fiancée du précédent. — Un ex-employé jovial et son « Etoile » : B. G. — Bas de cuir, le dernier des Mohicans. — Petit Georges. — Casimir Graindorge. — Linette. — Paul et Virginie. — Une chrysalide. — Courbe et Sourd. — La breloque à Cagris. — Le directeur de la Fanfare de Mancalapel. — Zafire Breckeer, médaille de gypse à l'Exposition des Dazenets. — Un bourdon de Dombresson. — Une bonne âme de St-Sulpice. — Jean qui rit et Jean qui grogne. — L'homme à la poussette qui se grippe. — Le cousin à Tonnerre. — P. S. — K. K. O. (Verrières). — Un Tschink et sa moitié. — Une pâquerette au cœur dur. — Rosine Amereille. — La branche de muguet qui se ranime. — Un Anglais de Coffrane. — Une feuille de lierre (Verrières). — Un papillon qui s'envole. — Un uccello (Verrières). — Un nain transi jean (Verrières). — La Gavroche. — Albion. — Sat. IA. — L'ami d'Albion. — Café Pelletier. — E. C. — Rocambole. — E. S. (Buttes). — Cétiça? — Rosa (Verrières). — Le petit Biennois (Bienne).

La prime est échue à : « Rocambole ».

---

l'or sur sa tête. Les pièces roulaient de tous les côtés, il avait encore le plaisir de les ramasser. Il en emplissait toutes ses poches ; alors il se secouait avec force, et elles sonnaient comme un chapeau chinois. Cela le faisait rire !

Un matin, un étranger se présenta demandant à parler à M. Dubourg.

— Mon mari n'est pas en état de vous recevoir, monsieur, lui dit Mme Dubourg pouvez-vous me faire connaître l'objet de votre visite.

— Oui, madame. Je suis Polonais et l'oncle du jeune Henri Varimont : je me nomme Léonard Brukeski.

Mme Dubourg lui tendit la main en disant :

— Soyez le bienvenu, monsieur.

— J'ai appris à Paris, dernièrement, la mort de ma pauvre nièce et l'existence de son fils, reprit le Polonais, et mon premier devoir est de m'occuper de l'avenir de l'orphelin.

Il tira une lettre de son portefeuille, et la présentant à Mme Dubourg :

— Veuillez lire, madame, dit-il.

— C'est l'écriture de mon mari, fit-elle.

— Vous pouvez voir qu'elle a été adressée à M. Célestin Varimont, à Varsovie. Mon neveu venait d'être arrêté, c'est moi qui l'ai reçue.

— Cette lettre, monsieur, reprit Mme Dubourg après avoir lu, me confirme une chose que je savais, c'est-à-dire que M. Varimont a confié autrefois à M. Dubourg, pour la faire fructifier une somme de cinquante mille francs.

Le Polonais s'inclina.

— Seulement, dit-il, le dépôt n'a pas été rendu.

— Pas encore, monsieur, répondit Mme Dubourg en souriant.

— Alors, madame ?

— Il y a plus d'une manière de faire une restitution, monsieur. Celle que j'ai trouvée aura, je l'espère, votre approbation. Autant que possible, le mal causé sera réparé. Très prochainement, M. Henri Varimont, votre neveu, sera le mari de Mlle Dubourg, ma fille unique.

— Dans ce cas, madame, je n'ai plus qu'à vous prier d'accepter l'expression de ma satisfaction.

Il se leva.

— Mais vous n'allez pas me quitter si vite ! dit-elle.

— Je ne connais pas encore mon neveu, madame, et je veux l'embrasser avant ce soir. J'ai loué une voiture pour m'emmener à Oudincourt et me conduire a Bourbonne. Si vous le permettez, je reviendrai avec lui.

— Aussi souvent que vous le voudrez, monsieur.

M. Léonard Brenkeski fit un grand salut et sortit.

Le mariage de M. Henri Varimont avec Mlle Dubourg était en effet, officiellement annoncé.

Le jeune homme devait avoir pour témoins MM. Pierson et Goussel. Ce dernier fit exprès un voyage à Chaumont pour acheter à sa femme, à l'occasion de ce mariage, une magnifique robe poult de soie, couleur havane.

Le vieux curé de Provenches, l'abbé Mougin, et M. Richard, prenaient déjà leurs dispositions pour pouvoir être de la noce.

Clémence Frémy et ses fils n'étaient pas oubliés ; Mme Dubourg avait pris l'excellente résolution de garder la veuve à Oudincourt. Pour cela elle faisait réparer et meubler la petite maison donnée à Henri Varimont par Joseph Durand.

Une fois par semaine, Mlle Adeline, accompagnée de sa mère, va faire une visite au cimetière de Provenches et couvrir de fleurs la tombe de Mme Varimont.

Tous les dimanches, sur celle du père Bérésina, elle va déposer un énorme bouquet. C'est elle qui tient la promesse faite par son fiancé.

Une prière, un bouquet et des fleurs sur un tombeau, c'est la manifestation du souvenir.

FIN

non en compagnie de gens mal famés, comme quelques journaux l'ont prétendu. Des livres lui ont été donnés. Il reçoit régulièrement la visite de sa femme et de ses amis Davis et Casey.

M. Frank Byrn n'est pas le seul réfugié qui soit l'objet d'un mandat d'amener du parquet de Dublin et d'une demande d'extradition de la part de l'Angleterre. Les journaux du Havre rapportent l'arrestation d'un autre réfugié, nommé John Walsh, âgé de soixante-trois ans, également inculpé de complicité dans l'assassinat de lord Cavendish.

— La 1re chambre de la cour d'appel vient de rendre son arrêt dans l'affaire de l'Union générale, confirmant les jugements du tribunal de commerce; la lecture des considérants n'a pas duré moins d'une demi-heure.

— Le *Courrier de Lyon* annonce que M. Redom, directeur de la Banque mobilière de Grenoble, a été arrêté.

Le parquet a fait aussitôt une descente dans ses bureaux.

— Deux belles figures du journalisme parisien viennent de disparaître: M. Emile Villemot, chroniqueur du *Gil Blas*, mort au milieu de sa famille, à Champlitte (Haute-Saône) et M. Adrien Huart, rédacteur au *Charivari*.

Allemagne. — Le *Daily News* dit que la Prusse a offert au duc de Cumberland vingt-quatre millions de marks et la succession au duché de Brunswick, moyennant la renonciation à ses droits sur le Hanovre.

Le duc n'a pas encore répondu.

Egypte. — L'exécution des cinq assassins du professeur Palmer a eu lieu à Zagazig sans incident et en présence de 32 cheiks.

Etats-Unis. — Les plantations sont submergées sur une étendue de plusieurs centaines de kilomètres le long des rives du Mississipi.

On craint de nouvelles inondations plus désastreuses encore.

Shawneetown (Illinois) est complètement dévastée, et plusieurs villages du Kentucky sont presque entièrement détruits.

Les anarchistes.

L'arrestation à Bruxelles d'un sieur Javeau, se disant journaliste français, porte à quatre le nombre des anarchistes impliqués jusqu'à présent dans l'affaire de Ganshoren.

L'enquête faite à Verviers sur le séjour de Cyvoct dans cette ville a révélé qu'il se faisait passer pour un nommé Louis-Henri Favet. Il n'exerçait aucune profession; il s'était muni d'outils de graveur et paraissait vouloir apprendre la gravure dans sa chambre. Le reste de son temps, il le consacrait à des expériences chimiques. Au mois de décembre, il se présenta pour jouer au théâtre et fut accepté à l'essai et sans traitement.

Les journaux de Bruxelles sont pleins d'anecdotes relatives à l'attitude fanfaronne de Cyvoct devant les magistrats instructeurs.

En Espagne, la Chambre des députés a repoussé par 125 voix contre 45 la proposition déposée par les députés républicains et réclamant une enquête parlementaire au sujet des anarchistes d'Andalousie.

Les avis de Xérès disent que les anarchistes font de la propagande afin que tous les ouvriers des campagnes se mettent en grève et qu'il devienne impossible de remiser les récoltes.

On annonce aussi l'arrestation d'un conseiller général de la province de Cadix compromis dans le procès des anarchistes.

Les propriétaires d'Andalousie réclament des mesures extraordinaires contre les socialistes.

Nouvelles des Cantons.

SAINT-GALL. — Le *krach* annoncé, commence. Le président et le caissier de la commune bourgeoise de Pfæffers sont tous deux en faillite. Ces deux fonctionnaires ont, paraît-il, disposé pour leur propre usage de sommes assez considérables. Il est question de placer les biens bourgeois de Pfæffers sous le contrôle de l'Etat, comme cela a déjà eu lieu précédemment.

VAUD. — Dans la question des incompatibilités fédérales, c'est M. Rogier qui présente le rapport de la commission présentant les conclusions suivantes :

1° Constater que la demande des pétitionnaires est revêtue de plus de 16,000 signatures.

2° Ordonner la réunion des assemblées générales de communes pour le dimanche 1er avril prochain de l'an 1883.

3° De présenter aux suffrages du peuple le décret tel qu'il a été formulé par les pétitionnaires.

4° De charger le Conseil d'Etat de pourvoir à l'exécution de ces résolutions.

Ces conclusions ont été adoptées.

Le peuple sera appelé à voter le 1er avril. Le 16 avril le Grand Conseil se réunira pour enregistrer le vote.

Chronique neuchâteloise.

*** *Neuchâtel.* — Nous avons raconté qu'une jeune fille a failli se tuer en se portant à la tête plusieurs coups de hache. Cette jeune fille n'était pas en pension comme on l'avait dit tout d'abord; elle habitait chez ses parents, qui ne savent à quelle cause attribuer sa tragique résolution. On apprend du reste que son état s'est amélioré.

*** *Assurance mutuelle contre le phylloxera.* — Résumé des comptes de la Commission administrative pour l'exercice de 1882 :

Recettes.		
Subvention de l'Etat de Neuchâtel	Fr.	1,500»—
Indemnité payée par la Confédération	»	8,634»05
Cotisations des propriétaires de vignes	»	18,696»57
Intérêts bonifiés en compte-courant	»	272»85
Total des recettes	Fr.	29,103»47
Dépenses.		
Frais généraux	Fr.	2,242»85
Frais de traitement des vignes phylloxérées	»	37,780»72
Commission payée en compte-courant	»	64»—
Total des dépenses	Fr.	40,087»57
Recettes	»	29,103»47
Excédant des dépenses	Fr.	10,984»10

Ce déficit a été prélevé sur la réserve des exercices précédents qui s'élevait à fr. 13,284»80.

Le montant de la réserve restait donc au 31 décembre 1882, de fr. 2,300»70.

*** *Boudry.* — On écrit à la *Suisse libérale :*

« La présence d'un *ours dans la montagne de Boudry,* dont on signalait l'existence depuis quelque temps, a été constatée hier après midi par M. T. H., de Boudry, qui s'est rendu *seul* à Trémont et a trouvé sur la neige de nombreux pas de la bête fauve. Il a relevé l'empreinte des pieds de l'animal, à la montée et à la descente. Un dessin exact de ces empreintes est visible à l'imprimerie Attinger. »

*** *Chaux-du-Milieu.* — On écrit en date du 1er mars à la *Feuille d'avis des Montagnes :*

« Un accident est arrivé hier soir ici, à un jeune homme venu du Locle pour célébrer la fête du 1er Mars; il a eu la main labourée par l'éclat d'un coup de pistolet. Le médecin appelé immédiatement a conclu à un repos forcé de plusieurs semaines. Il est à désirer que cet accident soit un exemple salutaire pour les jeunes gens qui ont la manie des tiraillements; nos autorités devraient, une fois pour toutes, mettre en vigueur la disposition de la loi qui interdit de tirer dans l'intérieur des villages et notamment à nuit close. »

Chronique locale.

*** *Municipalité.* — Le Conseil général se réunira à l'Hôtel-des-Postes, le lundi 5 mars 1883, à 5 heures du soir, avec l'ordre du jour suivant :

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 72

HISTOIRE D'UN AVARE, D'UN ENFANT ET D'UN CHIEN

par Emile RICHEBOURG.

(Suite.)

— Au mois d'avril dernier, Mme Dubourg et sa fille sont allées passer huit jours à Percey, chez M. Pierson. Vous l'avez appris ?

— Oui.

— Le matin de leur départ, est-ce vous que Mlle Dubourg a vu dans le jardin, près d'un massif de lilas blanc ?

Henri devint très rouge.

— Oui, répondit-il vivement ému ; mais j'ignorais que Mlle Adeline m'eût aperçu.

— On ne savait pas que vous étiez à Percey, Henri: pourquoi vous trouviez-vous dans le jardin ?

— Monsieur le curé, répondit-il après un instant d'hésitation, j'ai eu tort, j'ai mal agi, Mais je l'ai vue toute petite, j'ai failli mourir avec elle... Je l'ai tenue dans mes bras au milieu du feu... Avec elle, j'ai traversé les flammes!... Depuis, je n'ai pas oublié cette nuit terrible. Il semble que, quand on a sauvé un être, un peu de sa vie vous appartient. Je l'ai revue, je ne le voulais pas, j'étais entraîné malgré moi. J'allais à Langres souvent; pendant la messe, derrière un pilier de la cathédrale, sans qu'elle me vît, je la regardais. Elle était sortie de pension, depuis dix mois je ne l'avais pas vue et c'est pour cela que, pendant la nuit, j'ai fait la route de Bourbon à Percey.

Il pleurait; sa tête s'appuyait sur l'épaule du curé.

— Le cher enfant, pensait M. Richard, sa mère a bien prié pour lui, et Dieu veut donner au fils tout le bonheur que, sur la terre, il a refusé à la mère.

XXIX

Conclusion.

Au bout de quelques jours, la vie de M. Dubourg fut déclarée hors de danger, mais il devait vivre avec la plus affreuse affection cérébrale qui puisse atteindre un être humain. La paralysie du cerveau était complète. M. Dubourg avait pour toujours perdu la raison.

Dans son lit, pour calmer ses accès de fureur, on avait été obligé de lui donner une bourse pleine d'or. On remarqua que la vue, ou seulement le bruit du métal, appaisait soudainement son irritation et le rendait soumis et obéissant comme un enfant. Jusqu'au bout, l'or devait être le dominateur de cet homme.

Il cacha la bourse sous son oreiller: et, quand par hasard il se trouvait seul, il l'agitait avec force pour produire beaucoup de bruit. C'était agréable à son oreille et paraissait le soulager.

Le médecin conseilla à Mme Dubourg de le faire conduire dans une maison de santé, ou de le faire admettre dans un hospice public d'aliénés.

Elle s'y refusa absolument.

— Loin de moi, dit-elle, il serait privé de mes soins et de ceux de sa fille. Nous n'avons rien à redouter de lui, vous le dites vous-même; il est devenu timide, soumis et doux comme un enfant. La contrariété seule pourrait l'exciter, je ne le contrarierai point. Cependant, si je pouvais espérer qu'en le mettant dans une maison de santé on me le rendrait guéri, je n'hésiterais pas. Malheureusement, nous avons presque la certitude du contraire.

Je suis assez riche pour faire soigner mon mari dans sa propre maison. Mon frère est parti pour Paris, et j'attends l'arrivée des deux plus célèbres médecins de la capitale. Ils parleront, vous serez là, et j'ose compter sur vous pour l'exécution de leurs prescriptions.

La première fois que M. Dubourg se leva, il sortit furtivement de sa chambre et courut à son coffre-fort. On le laissa faire. Il l'ouvrit et poussa des cris de joie en plongeant ses mains dans deux petites corbeilles contenant chacune dix mille francs en or.

C'était tout ce que Mme Dubourg avait laissé dans la caisse. Elle y avait trouvé, avec quelques valeurs au porteur et les actes des propriétés acquises par son mari, près d'un demi-milion en or.

Les vingt mille francs étaient destinés à servir de jouet à M. Dubourg. Un joujou pour l'homme réduit à rien; il fallait bien flatter la manie du malheureux.

A partir de ce moment, il ne sortit presque plus de son cabinet. C'est là qu'on lui servait à manger; on fut même obligé d'y mettre un lit. Rarement il descendait au jardin. On aurait dit qu'il craignait la lumière trop vive, et qu'il ne pouvait supporter les rayons du soleil. Dans son cabinet seulement il se trouvait à son aise et semblait satisfait. C'est que là personne ne venait le déranger, aucun œil étranger ou indiscret ne l'observait. Il était seul avec son or et libre.

Sa principale occupation, ou plutôt son principal amusement, était de compter et recompter son trésor pendant des journées entières. Il allignait des chiffres tellement fantastiques, que les vingt mille francs devenaient facilement des millions sur le papier. Il aimait aussi à placer les piles d'or en rang de bataille sur la table et à les faire mouvoir comme des pièces d'échiquier. D'autres fois, il mettait les louis les uns à côté des autres sur le parquet, de manière à former des carrés, des triangles, des cercles et autres figures géométriques.

Souvent, couché sur le parquet, élevant aussi haut qu'il pouvait ses corbeilles pleines, il faisait pleuvoir

Reproduction interdite pour les journaux n'ayant pas traité avec la Société des gens de lettres.

Restaurant de BEL-AIR

Dimanche 4 Mars 1883
dès 2 h. après midi

Grand CONCERT

donné par

L'UNION CHORALE

Entrée libre.

Pendant le concert il sera fait une quête en faveur de la Tombola de la Caisse de retraite pour la vieillesse. 492-3

COLLÈGE de la Chaux-de-Fonds.

CONFÉRENCE PUBLIQUE

Mardi 6 Mars, à 8 1/2 heures du soir, à l'Amphithéâtre du Collège primaire:

Le mouvement socialiste dans la première moitié du XIXme siècle. 493-2

par M. le pasteur Goth, de la Ferrière, licencié ès-sciences sociales.

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE

de la Chaux-de-Fonds.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

MM. les actionnaires de la Société Immobilière de la Chaux-de-Fonds sont convoqués en assemblée générale ordinaire le **Lundi 5 mars 1883,** à 2 heures après midi, à l'Hôtel-de-Ville de la Chaux-de Fonds.

ORDRE DU JOUR:

1° Rapport général sur l'exercice 1882.
2° Fixation du dividende.
3° Pouvoirs à donner au Conseil d'administration pour la mise en harmonie des statuts avec le code fédéral des obligations.

Les titres d'actions doivent être déposés chez MM. Reutter et Cie, banquiers à la Chaux-de-Fonds, caissiers de la Société, trois jours au moins avant l'assemblée générale.

Chaux-de-Fonds, le 27 Janvier 1883.

Le Secrétaire,
217-1 J. Breitmeyer.

Restaurant des Armes-Réunies

LUNDI 5 Mars 1883
à 8 heures du soir 481-1

SOUPER aux Tripes

Demande à acheter

Un **tour à guillocher** ligne droite, un lapidaire, un tour de polisseuse.

S'adresser chez M. Raiss, graveur, à Bienne. 417 1

Dépôt de la Fabrique de FONTAINEMELON

chez **Rodolphe Uhlmann**
18, Rue Léopold Robert, 18

Finissages Remontoir
ANCRE ET CYLINDRE
12 à 21 lignes. 1829-32

Repasseuse.

Une bonne repasseuse de linge se recommande au public pour de l'ouvrage à la maison ou pour aller en journée.

S'adresser rue du Premier Mars 16 b, 2me étage. 426

Pour Doreuses.

On demande, pour entrer de suite, une bonne ouvrière doreuse connaissant les piles à fond et pouvant diriger et soigner seule la mise aux piles. Pension et chambre dans la maison. Bons appointements. On exige de bonnes références.

S'adresser à Madame Pierre Nydegger, Quartier neuf, 17, Bienne. 433

Grande Salle des Armes-Réunies.

Dimanche 4 Mars 1883
dès 2 1/2 heures après midi

CONCERT

DONNÉ PAR 480-1

l'Orchestre l'Espérance.

Entrée libre.

Il sera fait deux collectes en faveur d'une œuvre de bienfaisance.

Enchères publiques de Meubles

Rue de la Citadelle 8
—CHAUX-DE-FONDS—

Les héritiers de feu Julien Dubois quand vivait propriétaire à la Chaux-de-Fonds, rue de la Citadelle, n° 8, exposeront aux enchères publiques, au domicile du défunt, le **samedi 10 mars** 1883, dès 10 heures du matin, les objets mobiliers suivants:

2 lits complets, 1 fauteuil, 1 canapé-lit, 1 secrétaire, 2 pendules dont une à grande sonnerie, 1 potager, une quantité de linge de lit et de table, des outils d'horloger, une montre répétition argent, une chaîne or, 24 cuillères à café argent, 2 services argent, passoire, tabatière, de la batterie de cuisine, de la verrerie et divers autres objets.

La vente a lieu au comptant. 489-3

Restaurant Boulevard de la Gare.

Maison l'Héritier. 483-1

Dimanche 4 Mars 1883
dès 2 h. après midi et dès 8 h. du soir

DEUX GRANDS

CONCERTS

— ENTRÉE LIBRE. —

ENCHÈRES PUBLIQUES

à la Racine rière Pouillerel.

Le syndic de la masse en faillite du citoyen Nicolas Wegmuller fera vendre aux enchères publiques, le **lundi 26 mars** 1883, dès 1 1/2 heures du soir, l'actif mobilier de cette masse, consistant en: paille, foin, outils aratoires, tels que: fourches, rateaux, 2 chars à échelles, 1 collier de cheval, etc. Matériel de café et objets mobiliers divers.

490-3 *Syndicat Wegmuller.*

Couronnes et Voiles d'épouses

à vendre ou à louer
chez B. WEILL
Rue du Collège 4. 380-2

La Nouvelle MACHINE à RÈGLER

Inventée par 487-6

Paul GROSJEAN-REDARD

37, rue Léopold Robert, 37 — Chaux-de-Fonds

Surpasse sous tous les rapports tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour.

--- Célérité, facilité d'emploi et précision. ---

Venez et jugez.

Il est exposé en vente

AU MAGASIN

A LA GRANDE LIQUIDATION

17, Rue du Parc, 17

UN GRAND ASSORTIMENT

d'Habillements pour Catéchumènes

depuis fr. 33 à fr. 45.

CHAPEAUX DE FEUTRE

depuis fr. 3»50 à fr. 6. 488-4

D'ici à St-Georges 1883

Liquidation complète & définitive

de toutes les marchandises se trouvant dans les **deux magasins** du **GAGNE-PETIT,** maison du Guillaume-Tell. — Comme il y a encore un assortiment complet, toutes ces marchandises seront cédées à tout prix.

Aperçu de quelques articles:

10,000 mètres **Robes d'été** en laine, bonne qualité, au **choix 50 ct.** le mètre

Un choix considérable de **Draps** pour habillements d'hommes et jeunes gens, 1re qualité, à des **prix dérisoires de bon marché.**

Pour activer la vente et faciliter les acheteurs, il sera accepté en **échange,** toute espèce de **montres et d'horlogerie.** 317-14

A remettre à Genève

Pour cause de prompt départ: un petit hôtel, 19 chambres meublées (lingerie en toile), plusieurs salles à boire et à manger, écurie, remise, cave et toutes dépendances. Prix de remise, fr. 8000, grandes facilités de paiement, loyer très bas.

Après fortunes faites: un très beau café-billard, avec tout le premier étage meublé et bien loué. Un café-billard, Tête de Pont. Et un autre petit café-billard, dans un quartier populeux, pour fr. 5000, loyer très bas.

S'adresser franco à Genève, à M. C., Case 115. 496-3

Restaurant du ROC-MIL-DEUX

GARE DES CONVERS

—Dimanche 4 Mars 1883—

Bal Bal

Bon orchestre et bonne consommation attendent les amateurs.

Se recommande
482-1 A. Girard.

Vente d'Immeuble.

Les **hoirs de M. Léon-Dionis Perrenoud** voulant sortir d'indivision exposent en vente par la voie des enchères publiques l'immeuble qu'ils possèdent à la Chaux-de-Fonds et qui consiste en une maison d'habitation avec jardin d'agrément et dépendances.

La maison qui porte le n° 10 de la Place d'Armes renferme quatre appartements et est en très bon état d'entretien.

La vente aura lieu à l'Hôtel-de-Ville de la Chaux-de-Fonds, le **lundi 26 mars** 1883, à 2 heures après midi.

Les enchères seront mises aux cinq minutes à trois heures et **l'adjudication sera prononcée séance tenante en faveur du plus offrant et dernier enchérisseur.**

S'adresser pour visiter l'immeuble à Dame veuve Lauper-Perrenoud, rue de la Place d'Armes 10, et pour prendre connaissance du cahier des charges, au notaire A. Quartier, à Chaux-de-Fonds. 491-3

VENTE aux enchères publiques.

Le syndic de la **masse Fritz Krebs,** épicier et mercier, à la Chaux-de-Fonds, fera vendre aux enchères publiques, **sous le couvert du Guillaume Tell,** les marchandises formant l'actif de la masse, consistant en **Epicerie, Mercerie, vins, liqueurs, tabacs et cigares.**

Les enchères commenceront **le lundi 5 mars prochain, dès les 10 heures du matin.**

446-1 *Syndicat Fritz Krebs.*

Maison à vendre

à la Chaux-de-Fonds.

On offre à vendre de gré à gré, une maison d'habitation, bâtie en pierres, couverte en tuiles, située à la rue des Arts, comprenant un étage sur le rez-de-chaussée, appartement au pignon, avec dépendances et terrain de dégagement.

Situation favorable, à proximité de la Gare.

Pour tous renseignements et pour visiter l'immeuble, s'adresser en l'Etude du citoyen H. Lehmann, notaire, rue de l'Hôtel-de-Ville 8, à la Chaux-de-Fonds. 466-2

ATELIER DE MÉCANIQUE

de A. Metzger

17, Rue des Arts, 17
— CHAUX-DE-FONDS —

Grande spécialité de **machines à nickeler.** On trouve toujours des machines prêtes à livrer de toutes les systèmes; grande facilité de paiement. 348-10

Plus haute récompense à l'Exposition de 1881
pour l'outillage de Nickeleur.

Tapissière.

Mme Christine Wepfer
9, rue des Terreaux 9

se recommande pour tous les travaux qui concernent son état. — Confection de Rideaux, trousses et montage de broderies en tous genres. 415-2

REGISTRE DU COMMERCE

En vue de faciliter le public, le soussigné, préposé cantonal au Registre du Commerce, annonce qu'il se transportera dans les chefs-lieux de district pour recevoir les inscriptions et attester les signatures, aux dates et dans les locaux ci-après désignés:

A La CHAUX-DE-FONDS, les 5, 6 et 7 mars prochain, de 9 heures du matin à midi et de 2 à 6 heures du soir. — Bureau: Hôtel-de-Ville, au second étage.

AU LOCLE, les 8, 9 et 10 mars, de 9 heures du matin à midi et de 2 à 6 heures du soir. — Bureau: Hôtel-de-Ville.

A MOTIERS, les 13 et 14 mars, de 9 heures du matin à midi et de 2 à 6 heures du soir. — Bureau: Préfecture.

A CERNIER, le 16 mars, de 9 heures du matin à midi et de 2 à 6 heures du soir. Bureau: Hôtel du District.

A BOUDRY, le 19 mars, de 9 heures du matin à midi et de 2 à 6 heures du soir. Bureau: Hôtel-de-Ville.

Les personnes qui n'auraient pas profité de la présence du soussigné pour régulariser leurs inscriptions, ne seront pas moins tenues de se faire inscrire au Bureau du Registre à Neuchâtel, ou d'envoyer, jusqu'au 31 mars, leurs demandes avec signatures légalisées.

Neuchâtel, février 1883. *Le Préposé au Registre du Commerce,*
444-2 **Henri TOUCHON.**

AVIS
aux Fabricants et Régleurs.

N'achetez jamais une machine à régler sans avoir vu et étudié tous les systèmes, et vous pourrez vous convaincre de la supériorité de mon TALANTOSCOPE. Il défie toute concurrence, tant pour la précision, la solidité et la simplicité, que pour la célérité dans le travail.

Cet outil a obtenu **les plus hautes récompenses dans toutes les Expositions internationales où il a figuré.**

PAUL PERRET,
258-4 Rue de l'Envers, 34, Chaux-de-Fonds.

- Avis au public. -

Les soussignés ont ouvert un bureau d'**architecture** et de **construction** à la **Chaux-de-Fonds,** rue Léopold Robert, n° 16, et se recommandent à l'honorable public pour tous travaux concernant leur branche. 159-1

PIQUET & RITTER, architectes-constructeurs.

Grande Liquidation à tous prix.

Pour cause de cessation de commerce et fin de bail il sera liquidé à tous prix toutes les marchandises composant le magasin **MEURI, ferblantier, rue Neuve 9,** consistant en lampisterie, quincaillerie, ferronnerie, ferblanterie de toutes espèces, articles de ménage et de fantaisie, articles pour fumeurs, etc. — Grand choix de plateaux, chaufferettes simples et de voyage, quantité d'autres articles dont le détail serait trop long. 471-4

La vente commencera Vendredi 2 mars et continuera les jours suivants.

Schweizerische
Uhrmacher-Zeitung

ORGANE
des Sociétés horlogères de la Suisse allemande.

Rédacteur et Editeur: CH. GRAF-LINK, horloger, à Romanshorn.

PRIX D'ABONNEMENT:
Pour la Suisse . . . . fr. 6»— par an
Pour l'Etranger . . . » 7»50 » »

Prix modique pour les annonces d'une grande importance.

☞ Messieurs les fabricants d'horlogerie et d'outils pour l'horlogerie qui exposeront à Zurich, sont informés de ce que nous **publierons gratis** toutes leurs inventions et nouveautés qui nous seront adressées, accompagnées de dessins, clichés et descriptions.

Les traités écrits en français seront traduits en allemand.

Messieurs les exposants voudront tous profiter de l'excellente occasion qui leur est offerte pour le plus grand bien de leurs intérêts. 463-11

PLUMES
SŒNNECKEN

Reçu un grand assortiment des nouvelles plumes SŒNNECKEN.

- IMPRIMERIE COURVOISIER -
1, Rue du Marché, 1 387-3

1er Envoi de
POUSSETTES
NOUVEAUTÉS
à bas prix 440-1
au Bazar Neuchâtelois
2, BALANCE, 2

Maison à vendre.

On offre à vendre, de gré à gré, une maison située dans un des plus beaux quartiers de la Chaux-de-Fonds, possédant de grands dégagements au midi pouvant être disposés en jardin. Cette maison de construction récente est parfaitement distribuée; elle rapporte fr. 5800.

Conditions de payemet faciles.

S'adresser à M. Adolphe STÉBLER, rue de l'Hôpital 11 A, Chaux-de-Fonds. 397-3

ARTICLES DE CONSOMMATION

James Boillat & Cie
Place du Marché
CHAUX-DE-FONDS

Spécialité de vins fins et Liqueurs. Thés et Conserves. — Denrées Coloniales. Mercerie. - Tabacs et Cigares.

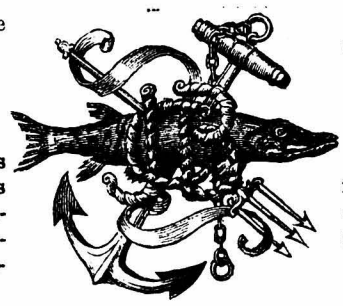

James Boillat & Cie
Place du Marché
CHAUX-DE-FONDS

Spécialité de vins fins et Liqueurs. Thés et Conserves. — Denrées Coloniales. Mercerie. - Tabacs et Cigares.

Amandes	½ kilog.	—»65
Noix	»	—»30
Noisettes de Sicile .	»	—»50
Raisins de dessert, sur choix	»	1»—
Raisins de Cuisine .	»	—»55
Figues	» 30 et	—»45
Citrons . . .	la pièce	—»10
Oranges . . .	» 10, 15 et	—»20
Thé noir Congo fin,	½ kilog.	2»40
Thés noirs Souchong, Pecco pointes.		
Blanches, thé vert perlé, etc.		
Pois et haricots conservés, la boîte 75 ct., fr. 1, 1»30 et 1»80.		
Sardines et Thon.		
Saumon, Homard et Crevettes en boîtes.		
Chocolats.		
Pastilles diverses, ½ kilog. 85 et 90 ct.		

Café Chéribon très fin, réelle occasion,	½ kilog.	—»80
» par 5 kilog. le	»	1»50
Sucre en pain . . .	½ »	—»44
Sucre scié, Ia . . .	»	—»48
Soude	»	—»08
Farine fleur . . .	»	—»25
» extra fleur, pr Dessert	»	—»30
Pruneaux nouveaux, suprs le	»	—»75
Pates en toutes formes le	»	—»75
Bougies supérieures, le paquet		—»65
Pétrole . . . . . le litre		—»25
Néoline	»	—»50
Orge	½ kilog. 30 et	—»40
Grus	» 30 et	—»35
Riz	» 20, 25 et	—»30
Fromage gras .	»	—»80

Laines à tricoter — Mercerie.

Tabacs dep. 50 ct le ½ k°. Cigares à 25, 30, 40, 45 et 50 ct le paq.

Cigares fins, en boîtes et au Détail. *129-11

Chez **James Boillat & Cie**

Ancienne Banque cantonale
NEUCHATELOISE
EN LIQUIDATION

Le dividende pour l'exercice 1882 est fixé à fr. 35.

Il est payable dès ce jour, à la caisse de la Banque à Neuchâtel, et aux Caisses des Agences dans le Canton, sur la remise du coupon N° 28, accompagné d'un bordereau signé.

Neuchâtel, le 14 Février 1883.
371 **La Direction.**

HERNIES
(Für Bruchleidende)

Les personnes qui ne seraient pas radicalement guéries, seront remboursées. — Bandage électro-médical.

Consultations de 10 heures à midi.

J.-M. Schnyder, spécialiste, Rue de la Chapelle 4, premier étage. 1429-86*

VENTE AUX ENCHÈRES
d'outils, meubles de comptoir et mobilier de ménage.

Le syndic de la masse en faillite J. Grosjean-Bessire fera vendre aux enchères, le **mercredi 14 mars** prochain, dès les 10 heures du matin, sous le couvert municipal, brasserie Bornoz, le solde de l'actif de la masse, comprenant entre autres:

Un burin-fixe à engrenage, outils à fraiser les anneaux, outils à tarauder les fusées, plusieurs roues en fonte et renvois, une meule, plusieurs établis, burette à huile, lampe à souder, quinquets, et quantités d'autres petits outils d'horlogers.

Une banque de comptoir, pupitre double, casier à lettres, lanternes pour montres, régulateur de comptoir, presse à copier et fournitures de bureau.

Un lit complet, canapé, fauteuil, chaises, tables, tableaux, pendule, baromètre, fusil Flobert, et autres.

Le syndic soussigné est autorisé à accepter des offres amiables, qui seraient faites avant les enchères, sur les objets ci-dessus. **A. Bersot,** notaire
429-2 Rue Léopold Robert, n° 4.

GUÉRISON RADICALE
des Rhumatismes

les plus invétérés par la **laine** et **l'huile végétale.** — Seul dépôt au **Grand Bazar de la Chaux-de-Fonds.**

414 **A. Schœnbucher,**
Successeur de FÉLIX WANNER.

Fin de saison. Grand rabais sur tous les tapis et cretonnes au magasin **C. Gogler,** rue du Parc.

Vient d'arriver un beau choix d'étoffes nouvelles dans les dessins les plus riches et les plus variés. 448-2

Atelier de Maréchal.

Mme veuve de **Jean Burkhalter,** rue du Premier Mars 14 c, se recommande au public ainsi qu'à ses amis et connaissances pour tout ce qui concerne l'état de maréchal qu'elle continue comme du passé.

Elle espère par un travail consciencieux et prompt, mériter la confiance qu'elle sollicite. 449-2

AUX MÈRES DE FAMILLE
COLLIERS électro-moteurs
appelés à faciliter et avancer
la dentition chez les enfants

☞ **36 années de succès** ☜

Dépôt général pour la Suisse romande, chez M. **J.-V. Quilleret,** rue du Pont 3, Chaux-de-Fonds. 363-10

Bienfonds à vendre.

Un bienfonds à 30 minutes de la Chaux-de-Fonds, d'une contenance approximative de 40 poses, comprenant pré, pâturage et forêt avec maison et deux réservoirs d'eau est à vendre de gré à gré.

Conditions faciles pour le payement.

S'adresser à M. Adolphe STEBLER, rue de l'Hôpital 11 A, Chaux-de-Fonds. 396-3

Hangar à vendre.

La masse en faillite du citoyen Jean Zimmermann offre à vendre de gré à gré le hangar pour marchandises établi par le failli près de la gare des marchadises de Chaux-de-Fonds. — Adresser les offres avant le 15 mars prochain, au syndic de la masse, M. A. QUARTIER, notaire. 409-2

AVIS

Un infirmier habile et expérimenté se recommande pour soigner des malades à domicile.

Il répondra aux demandes venant du Locle et du Val de St-Imier.

RÉFÉRENCES: Messieurs les docteurs Amez-Droz, Jeanneret et Landry, ainsi que le Président de l'Hôpital, Monsieur J. Huguenin-Girard, rue St-Pierre, Chaux-de-Fonds, auquel on peut s'adresser pour les demandes. 411

Société Suisse d'horlogerie

Assemblée générale ordinaire des actionnaires, **Lundi 26 Mars** 1883, à 2 heures après midi, au Foyer du Casino, à la Chaux-de-Fonds. 424-3

Le Conseil d'Administration.

— AVIS —

REGISTRE DU COMMERCE

Vu le nombre relativement très restreint des personnes qui se sont fait inscrire jusqu'à ce jour au Registre du Commerce, le Bureau croit devoir rappeler aux intéressés **l'art. 865**, alinéa 4 et **l'art. 864** du Code fédéral des obligations.

Article 865. « Quiconquo fait le commerce, exploite une fabrique ou exerce en « la forme commerciale une industrie quel- « conque, est tenu de se faire inscrire sur « le Registre du Commerce du lieu où il a « son principal établissement. S'il a une « succursale dans un autre lieu, l'inscrip- « tion doit aussi y être faite. »

Article 864. « Lorsque, d'après la loi, « les intéressés sont tenus de faire procé- « der eux-mêmes à l'inscription, le fonc- « tionnaire proposé au registre doit pro- « noncer d'office contre les contrevenants « une amende de 10 à 500 francs. » 388-2

Chez B. WEILL

4, Rue du Collège, 4

Il reste encore : Châles, Gilets de flanelle, Bas, Caleçons, Chaussettes, Guêtres, etc.

Belle Lingerie à liquider à très bas prix.

Filets front en cheveux naturels, à fr. 1»25 la demi-douzaine. 381

Avis aux Entrepreneurs.

L'Administration du Bureau de Contrôle met au concours les travaux de creusage, pierre de taille (roche, molasse ou pierre jaune et granit), maçonnerie, charpenterie et gros fers, ainsi que la construction d'une citerne pour le bâtiment qu'elle fera élever cette année.

On peut prendre connaissance des plans et cahiers des charges au bureau de la Direction des Travaux Publics de la Municipalité.

Les soumissions seront remises cachetées au soussigné jusqu'au 7 Mars prochain à midi ; elles porteront la souscription : « Soumission pour le Bâtiment du Contrôle. »

Chaux-de-Fonds, le 22 février 1883.

Au nom de l'Administration du Bureau de Contrôle :

Le Vice-Président,

DONAT FER. 425

ATELIER DE MÉCANIQUE

M. **A. Metzger,** mécanicien, entreprend tous les travaux qui concernent l'outillage d'horlogerie.

Montage des ateliers d'Ebauches, Remontoirs, Nickelages, etc. 477-12

Ouvrage garanti. Facilité de paiement.

— AVIS —

En conformité du § 109 du Règlement de transports, il sera vendu en gare Chaux-de-Fonds, le **samedi 10 mars** 1883, dès 2 heures du soir :

1 fût vin 403 kg., 2 feuillettes cognac et eau-de-vie, une caisse liqueurs, 4 bidons en fer blanc et un fût vide. 476-2

Chaux-de-Fonds, le 28 février 1883.

Pour cas imprévu

un Magasin de Tabacs et Cigares est à remettre de suite.

S'adresser pour renseignements par lettres affranchies sous les initiales T. C. L., Case 689, Chaux-de-Fonds. 437

L'Atelier de M. J.-P. LAREIDA

— Peintre en voitures —

est transféré 347

40, Rue Fritz Courvoisier, 40

Il se recommande également pour des vernissages de meubles en tous genres.

AUX PRODUITS D'ITALIE

MAGASIN D'ÉPICERIE

Vins et liqueurs nationaux et étrangers

5, rue du Puits, 5 **QUIRINO NOTTARIS** 5, rue du Puits, 5

APERÇU DE QUELQUES ARTICLES :

	le ½ kil.		le ½ kil.
Beau café depuis . . .	Fr. —»70	Macaronis Naples à . .	Fr. —»55
Sucre de Cologne, coupé .	» —»48	Pâtes Gênes	» —»50
» en pain.	» —»44	» suisses de . —»40 à	» —»45
Chocolats.		Fèves, depuis —»20, —»25	» —»30
Soude	» —»08	Farine maïs, 1re qualité .	» —»25
Riz . . —»20, —»25, —»30 et	—»40	Fromages gras, depuis . .	» —»80
Pois.	Fr. —»30	» d'Italie et France au prix le plus réduit.	

Salamis d'Italie à 50 c. le ¼

Dépôt du renommé chocolat de St-Gall. 499-1

Articles de papeterie. — Tabacs et cigares.

Cacao, pastilles, biscuits, amandes, oranges, citrons, bougies, savons, etc., etc.

Prochainement paraîtra le Prix-Courant des vins et liqueurs.

Se recommande : QUIRINO NOTTARIS.

THÉATRE DE LA CHAUX-DE-FONDS

TOURNÉES DRAMATIQUES

DIRECTEUR : **M. TALBOT,** Sociétaire de la Comédie-Française.

Avec autorisation spéciale de M. VICTOR HUGO.

BUREAUX à 7½ h. — Mercredi 7 Mars 1883 — **RIDEAU** à 8 h.

UNE SEULE REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE DU

ROI S'AMUSE

Drame en **cinq** actes, de **VICTOR HUGO.**

DISTRIBUTION : 472-2

M. TALBOT . . . . . Triboulet

Sociétaire de la Comédie-Française.

MM. **FRAIZIER** . . . François 1er
de la Porte-St-Martin
CHAMEROY . . Saltabadil.
de l'Ambigu
Fernand DAMIENS Saint-Vallier
de la Porte-St-Martin
VALMOR . . . . . De Cordes
DUBROCA . . . . Clément Marot
ROUVIER, un Gentilhomme de la reine
VALIN . . . . . Un Charretier

Mmes **DERIGNY** . . . Blanche
DARTY, *de l'Odéon* Dame Bérarde
GÉRALD . . . Maguelonne
de l'Ambigu
MM. PAUL ANTOINE . . De Pienne
RICHARD . . . . M. de Cossé
LAURENT . . . . Un Médecin
MARLIER . . . . Un Assistant

Mme DORSAY . . . Mme de Cossé. — Une femme du peuple.

Costumes neufs. — Décor du 5me acte nouveau. — Mise en scène de la Comédie-Française.

PRIX DES PLACES :

Balcons de face, fr. 4. — Premières de côté, fr. 3. — Fauteuils d'orchestre, fr. 2»50. — Parterre et Seconds, fr. 1»50. — Troisièmes, fr. 1.

NOTA. — La première Représentation a été donnée le 23 novembre 1832. La censure ayant interdit la pièce dès le lendemain l'ouvrage n'eut donc qu'une représentation. La seconde a eu lieu à 50 ans de distance le 23 novembre 1882.

EN VENTE

à L'IMPRIMERIE A. COURVOISIER

Rue du Marché 1

- Indicateur Neuchâtelois -

D'ADRESSES

et de renseignements commerciaux

Jura Bernois — La Vallée — Ste-Croix,

EXTRAIT

de l'Annuaire du Commerce Suisse

CHAPPALAY & MOTTIER

PRIX : Fr. 3»75 290-3

Un jeune homme de toute moralité, pouvant disposer de ses veillées et désirant être occupé, se recommande beaucoup aux personnes qui auraient des travaux manuels ou intellectuels à lui faire faire. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 497-3

Une jeune fille allemande, âgée de 17 ans, désirant apprendre le français, cherche une place dans une honnête famille, soit pour faire le ménage ou comme bonne. — S'adresser à Mme Schmid, Hirschengraben 545, à Lucerne. (L 202 Q) 495-2

Une demoiselle de toute moralité cherche une place de **sommelière** ou fille de magasin.

S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 460-2

Une ouvrière polisseuse de cuvettes or et argent désire se placer dans un atelier de la localité, pour le 1er Mars prochain. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 423

Pierristes. On demande, pour tout de suite, un ou deux ouvriers ou ouvrières pierristes.

A la même adresse on prendrait un bon **sertisseur** de toute moralité. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 468-1

On demande des **repasseurs** travaillant chez eux.

S'adresser rue de la Boucherie 14, au 3me étage à gauche. 474-1

Cuisinière. On demande une bonne cuisinière pour le 1er avril. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 461-2

Commissionnaire. — On demande de suite un jeune homme comme commissionnaire. — S'adresser lundi après midi, au magasin de chaussures, Place Neuve, no 12. 485-1

Une servante capable, possédant de bons certificats et ayant servi déjà une année dans la Suisse française, cherche pour le 1er avril une place dans une famille ou un restaurant, où elle puisse se perfectionner dans la langue française. — S'adresser à Mlle Rosine ISLER, à Sonvillier. 419

Remonteurs. De bons remonteurs pour pièces ancres et cylindres Remontoirs, trouveraient à se placer de suite au comptoir rue de la Serre 25, au premier étage. 439

Apprentie. On demande de suite une apprentie règleuse.

S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 427

On demande un bon **décotteur-acheveur** qui serait occupé au mois ; entrée immédiate. — Déposer les offres au bureau de l'IMPARTIAL. 451

Commissionnaire. — Un jeune homme honnête et intelligent trouverait à se placer de suite comme commissionnaire chez MM. Perrenoud et Brodbeck, rue Léopold Robert 38. 455

A louer pour de suite ou pour le terme, un **cabinet** non meublé ; on donnera la préférence à une horlogère qui travaillerait à la maison. — S'adresser rue des Terreaux 9, au plainpied à droite. 484-2

A louer pour le 23 avril 1883, un grand **appartement** de trois pièces et dépendances, situé près du Collège primaire. — S'adresser à M. Oscar DuBois, Charrière 2. 291-3

Chambres. A louer, au centre du village et au soleil, ensemble ou séparément, deux jolies chambres meublées. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 454-2

Chambres. Un monsieur de toute moralité demande à louer deux chambres contiguës, dont une meublée. — Déposer les adresses au bureau de l'IMPARTIAL. 435

A louer pour l'époque de St-Georges prochaine, un **appartement** composé de trois pièces et dépendances.

A la même adresse on **offre à vendre,** faute d'emploi, un **outil à régler.**

S'adresser rue du Premier Mars 7, au 2me étage. 404

Chambre. A louer de suite une Chambre à 2 fenêtres, bien meublée, à un monsieur travaillant dehors.

S'adresser rue du Puits 17, au 2me étage, à droite. 417

On demande à louer, pour St-Georges ou à défaut pour St-Martin 1883, un **logement** de quatre à cinq pièces, au rez-de-chaussée ou au premier étage, situé au centre du village. — S'adresser au magasin de cigares G. GRANDJEAN, rue du Grenier, no 7. 494-3

On demande à louer de suite, un **petit appartement** ou une grande chambre non meublée. — S'adresser chez M. SCHENK, gainier, rue de l'Industrie 3. 467-1

On demande à louer, un grand logement pour y établir un Café ou à reprendre une suite, ainsi que l'ameublement et les marchandises. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 438

A vendre à très bon compte, **l'outillage complet pour une règleuse.** — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 436-2

Messieurs **Charles Tissot-Humbert** et **Pierre Tissot-Humbert** ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de leur cher frère,

Edouard Tissot-Bossardt

survenu à St-Imier le 1er mars, à l'âge de 32 ans.

Le présent avis tient lieu de lettres de faire part. 498-1

Les amis et connaissances de Monsieur EUGÈNE CALAME-DUCOMMUN et de ses enfants, qui auraient été involontairement oubliés dans la distribution des lettres de faire part, sont invités à assister **dimanche 4 mars,** à 1 heure après midi, au convoi funèbre de leur chère épouse et mère, Madame **Anna Calame,** décédée le 1er Mars, à l'âge de 43 ans. — Domicile mortuaire : Rue du Puits 12. 478-1

Les membres du **Cercle Montagnard** sont invités à assister, Dimanche 4 Mars, à 1 heure après midi, au convoi funèbre de Madame **Anna Calame,** épouse de Monsieur EUGÈNE CALAME-DUCOMMUN, leur collègue. — Domicile mortuaire : Rue du Puits, 12. 479-1